



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 décembre 2005  
Français  
Original: anglais

---

### Commission du développement social

#### Quarante-quatrième session

8-17 février 2006

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

#### Suivi du Sommet mondial pour le développement social

et de la vingt-quatrième session extraordinaire

de l'Assemblée générale : thème prioritaire :

examen de la première Décennie des Nations Unies

pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)

### Déclaration présentée par le Mouvement international ATD Quart Monde, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social, en date du 25 juillet 1996.

\* \* \*

---

\* E/CN.5/2006/1.



## Déclaration

Depuis que les chefs d'État et de gouvernement se sont réunis en 1995 au Sommet pour le développement social de Copenhague afin de s'attaquer aux problèmes sociaux les plus graves, en particulier à l'élimination de la pauvreté, on reconnaît qu'il faut tenir compte des opinions et des réflexions des plus démunis et non pas simplement des pauvres dans le cadre du développement social. La première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006) a maintenu cette affirmation en reconnaissant en ceux qui vivent dans la pauvreté des partenaires du développement social. Et depuis qu'elle a été célébrée pour la première fois en 1987 et officiellement reconnue par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1992, la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté célébrée chaque année, le 17 octobre, ouvre une nouvelle page d'histoire en permettant à tous, hommes et femmes, de se réunir pour attester de la manière dont ils concourent à l'élimination de la misère.

Bien que le Sommet de Copenhague nous ait incités à poser la question fondamentale qui est de savoir comment faire pour que les plus pauvres puissent participer à l'élimination de la pauvreté, la question demeure : comment permettre aux populations les plus pauvres et les plus exclues de participer à l'élaboration, l'application et l'évaluation de politiques et de plans d'action visant à éliminer l'extrême pauvreté?

« C'est en prenant les plus pauvres comme partenaires et alliés que nous aurons le plus de chances de progresser dans notre compréhension de l'indivisibilité des droits et des responsabilités, pas simplement dans la vie de chacun, mais aussi dans l'existence de l'humanité même. Les plus pauvres nous donnent vraiment la preuve que ce n'est pas simplement l'individu, mais l'humanité entière, qui est indivisible et unie par une seule et même destinée<sup>1</sup> ».

Encouragés par le thème en 2005 de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, à savoir « Réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement : donner les moyens aux plus pauvres parmi les pauvres », nous appelons les gouvernements et les États à accorder une attention accrue aux méthodes qu'ils emploient pour donner à tous ceux qui vivent dans la misère les moyens de participer aux stratégies d'élimination de la pauvreté. Dans bien des cas, l'expérience a montré aux personnes et aux ONG qui s'occupent de ceux qui vivent dans la misère qu'à moins de faire participer ces derniers à l'élaboration de politiques et à la prise de décisions, à l'application et à l'évaluation de ces politiques et de les faire intervenir dans les questions qui affectent leur existence, tout programme de réduction de la pauvreté est voué à l'échec, les plus démunis n'y ayant pas accès.

---

<sup>1</sup> Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement international ATD Quart Monde, lors d'une intervention en 1987 devant la Commission des droits de l'homme.

### **Pourquoi est-on resté sourd à la voix des pauvres?**

Comme le reconnaît un récent rapport du PNUD sur l'efficacité des activités de développement<sup>2</sup>, « les gouvernements se voient de plus en plus contraints de faire participer les ONG à la formulation de politiques. Mais l'une des principales difficultés lorsque l'on cherche à favoriser la participation de la société civile est de décider quelles sont les personnes à même de représenter les intérêts de la société civile et comment avoir accès à elles<sup>3</sup>. » Ceux qui vivent dans la pauvreté ou le dénuement peuvent contribuer décisivement à nous rappeler que leurs droits fondamentaux sont gravement enfreints en nous montrant les innombrables efforts qu'ils déploient tous les jours pour préserver les droits et la dignité de la personne humaine. Malgré cela, « il n'est pas rare que les plus pauvres et les groupes marginalisés soient tenus à l'écart des tribunes incontournables où se tient le débat public<sup>3</sup> ». Aussi bien dans les pays en développement, où une grande partie de la population est pauvre, que dans les pays riches, au sein d'un groupe social défavorisé, le but visé lorsqu'on œuvre au développement économique et social est d'investir dans les projets qui donneront les résultats les meilleurs, les plus immédiats et les plus tangibles dans l'espoir de voir ces retombées bénéfiques finir par faire tache d'huile. En réalité, les effets de ces projets de développement ne se sont pas suffisamment étendus pour parvenir aux plus pauvres qui, la plupart du temps, n'ont aucun contact avec ceux qui élaborent les programmes et les projets de lutte contre la pauvreté. Cet isolement fait que les initiatives se poursuivent sans que tout un groupe fondamental ne soit entendu ni consulté sur ses expériences, ses idées et ses ambitions.

### **Pourquoi est-il important de les écouter?**

Bernard Mourgeon, qui a vécu pendant des années dans la rue en France explique pourquoi.

« En France, l'exclusion des familles très pauvres est une réalité. Elles risquent l'expulsion de leur logement, l'endettement, le chômage ... tout cela, sous l'œil indifférent d'une société où beaucoup vivent dans l'aisance. Pour lutter contre la pauvreté, on a besoin des autres. Seul, on ne peut rien. Nous intervenons de plus en plus dans les domaines du logement, de l'éducation et de la santé en partenariat avec des institutions culturelles et sociales. Il s'agit d'une entreprise commune qui permet aux experts de tirer des leçons de notre vécu à nous. Ils s'étonnent de l'ouverture d'esprit des personnes qui mènent une existence si précaire. Ce sont là des moments exceptionnels où différents types de connaissances se côtoient. Les familles en difficulté y trouvent amplement leur compte; les autres aussi, car l'objectif est de sortir renforcé et enrichi de l'expérience. Il faut que les autorités nous écoutent pour qu'il soit possible de créer des programmes qui tiennent compte de nos épreuves<sup>4</sup>. »

<sup>2</sup> PNUD, 2003d, *Development Effectiveness Report 2003: Partnerships for Results* (Rapports sur l'efficacité des activités de développement, 2003). Service d'évaluation, New York : PNUD, p. 11.

<sup>3</sup> PNUD, 2003d. op. cit., p. 11.

<sup>4</sup> Le 17 octobre 2005, 13 délégués, dont M. Bernard Mourgeon, se sont entretenus avec le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. C'est à cette occasion que M. Mourgeon a apporté ce témoignage.

Ce témoignage donne un aperçu des enseignements que ceux qui connaissent la misère tirent de leur souffrance. Il faut que nous laissions leurs voix à tous se répercuter avec force et orienter notre réflexion et nos choix politiques.

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, partout dans le monde les gens s'expriment en faveur des autres, de leurs familles et de leurs amis ainsi que des victimes de la misère dans des régions du monde qu'ils n'ont jamais visitées. Nous devons tous garder à l'esprit le point de vue de ceux qui ont le plus grand besoin que l'on défende et promeuve leurs droits fondamentaux et nous inspirer de leur contribution.

L'an dernier, lors de la célébration de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté au Siège de l'ONU à New York, des témoignages ont été entendus sur l'extrême pauvreté partout dans le monde. Des délégués internationaux ainsi que d'autres intervenants qui ont pris la parole au nom de ceux qui vivent dans l'extrême pauvreté à l'intérieur des États-Unis ont également offert leurs témoignages. Quand la commémoration a pris fin, ces délégués, hommes et femmes originaires des États-Unis d'Amérique, de France, d'Haïti, du Guatemala, des Philippines et de la République-Unie de Tanzanie, dont la plupart vivent dans une extrême pauvreté, se sont entretenus avec le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. Le 17 octobre 2005, M<sup>me</sup> Tita Villarosa, s'adressant à M. Annan au nom du peuple des Philippines, l'a exhorté en ces termes : « Faites de nous vos partenaires quand vous agissez en faveur de la sécurité, du développement et des droits fondamentaux pour tous. Partageons nos connaissances, les vôtres et les nôtres. Agissons maintenant, non plus séparément, mais ensemble. »

Le Sommet mondial de 1995 pour le développement social a recherché des stratégies d'élimination de la pauvreté et mis l'accent sur la participation des plus pauvres ainsi que sur l'importance de chercher à mieux comprendre la pauvreté. De même, il est absolument indispensable de faire une place aux témoignages de ceux qui vivent dans la pauvreté si l'on veut respecter les objectifs du Millénaire pour le développement et autres accords internationaux. Rappelant le thème de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté de l'an dernier, M. Annan, dans le discours qu'il a prononcé à l'occasion de cette journée, a réaffirmé la nécessité de ce véritable partenariat : « Ce thème met en relief le fait que l'on ne peut réduire la pauvreté sans des actions en faveur des plus pauvres parmi les pauvres, notamment des personnes souvent exclues du processus de développement. C'est seulement en établissant des partenariats avec ces personnes et en prenant des mesures pour remédier aux inégalités qu'on pourra éliminer la pauvreté sous tous ses aspects. »

Nous comprenons bien que, pour que leur participation soit possible, il faut aplanir les différences qui tiennent à la diversité culturelle et instaurer une compréhension mutuelle entre personnes d'origine sociale différente. Il faut pour cela s'adresser directement aux différentes parties en présence en comprenant bien où sont leurs intérêts et procéder à des modifications du modèle économique et social dominant. Pour qu'il soit possible de réaliser les objectifs escomptés, il faudra inviter ceux qui vivent dans la pauvreté et leur réserver une place de choix à la table où se prennent les décisions et où se formulent les stratégies de mise en œuvre en leur manifestant notre volonté de partenariat.

## Recommandations

Il faut procéder à des changements systémiques et institutionnels qui permettront aux personnes qui vivent dans l'extrême pauvreté d'avoir davantage voix au chapitre en ce qui concerne la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies d'élimination de la pauvreté. Pour aller dans le sens des changements voulus, nous recommandons les mesures suivantes afin de recentrer la lutte contre l'extrême pauvreté à partir d'un partenariat avec les plus pauvres consistant à<sup>5</sup> :

- Évaluer les mesures prises pour éliminer la pauvreté dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avec les populations les plus démunies. En adoptant la Déclaration du Millénaire, l'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré que son objectif ultime est d'éliminer l'extrême pauvreté. Les OMD vont dans le sens de cet objectif. Les populations les plus démunies sont en partie invisibles dans les statistiques qui ont servi à faire le bilan des OMD, notamment celles dont s'est servie la Banque mondiale. L'ONU a déjà analysé et reconnu les raisons de cet état de choses. Par ailleurs, les méthodes suivies pour faire ce bilan cachent les disparités croissantes au sein des populations démunies. Dans le cadre de ce processus, l'ONU pourrait soutenir une démarche qui permettrait aux populations les plus démunies de jouer un rôle agissant.
- Prévoir un partenariat avec les plus pauvres dans le cadre des procédures adoptées par le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) et des programmes qui en découlent. Ceci s'impose si l'on veut faire en sorte que les programmes soient définis et appliqués de manière opérante et qu'ils donnent aux populations les plus défavorisées les moyens d'agir. Pour que ce partenariat soit fructueux, il faut examiner les conditions du partenariat avec les groupes les plus défavorisés et conférer avec les ONG qui s'occupent des plus pauvres. Cette démarche permettra d'aller plus vite vers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.
- Rechercher de nouveaux moyens d'instaurer ou de renforcer des collaborations qui permettront aux plus pauvres et à ceux qui se mobilisent pour eux d'être reconnus à long terme en tant que sources et créateurs de connaissances. On pourrait ainsi par exemple élaborer avec les institutions financières internationales des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

---

<sup>5</sup> Le 17 octobre 2005, 13 délégués se sont entretenus avec le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. Ces recommandations figuraient parmi les solutions qui lui ont alors été proposées.